

Michel Barnier

Membre de la Commission européenne chargé du Marché intérieur
et des services

Discours d'ouverture: Réussir la mise en œuvre de Solvabilité II

*Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

Audition publique sur Solvabilité 2

Bruxelles, le 4 mai 2010

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir à cette journée d'audition publique sur la directive Solvabilité 2.

Votre présence nombreuse atteste de l'intérêt que vous portez aux travaux de la Commission sur Solvabilité 2. Cet intérêt est réciproque !

La Commission est dans l'attente de vos points de vue Solvabilité 2, elle a besoin d'informations venues du "terrain". Nous n'allons pas définir le nouveau cadre prudentiel d'un secteur essentiel pour les Européens sans entendre les acteurs de ce secteur!

J'attends donc beaucoup de cette conférence pour nourrir notre réflexion dans l'élaboration des mesures d'exécution de Solvabilité 2.

Je compte également sur vos contributions à la prochaine étude d'impact, la QIS5, selon le jargon des spécialistes que vous êtes. La participation à cet exercice doit être aussi large et approfondie que possible pour nous permettre d'affiner au mieux le calibrage du régime.

Cet appel s'adresse à tous les assureurs car la mise en œuvre opérationnelle de Solvabilité 2 est maintenant très proche. De la qualité de nos échanges dépend la bonne définition des paramètres précis de ce texte essentiel.

Pour réussir cette exercice, je crois que nous devons les uns et les autres revenir à une question de base, qui sera le point de départ de mon propos.

1- Pourquoi changer les règles du jeu dans le domaine de l'assurance?

- **Il ne s'agit pas, tout d'abord, d'ajouter des règles.**

Je ne suis pas un partisan de la régulation pour la régulation. Je suis un partisan d'une meilleure régulation.

Je refuserais également des changements dans la précipitation, simplement pour pouvoir dire que nous avons répondu à la crise. Cette crise n'est d'ailleurs pas venue du monde de l'assurance, même si elle a pu toucher certains de ses acteurs – notamment hors d'Europe.

Nous n'avons pas attendu la crise pour proposer Solvabilité 2. Cela fait dix ans que nous avons commencé à préparer ce texte.

- **Il s'agit de mettre les règles qui rendront plus solide le secteur de l'assurance européen mais aussi plus fort dans la compétition internationale.**

Alors que nous apprêtons avec Solvabilité 2 à opérer les changements de régulation les plus importants depuis 30 ans dans le domaine de l'assurance, nos objectifs doivent être simples.

Le premier objectif est tout simplement de renforcer la solidité des assureurs et la sécurité des assurés et donc la stabilité du système financier européen.

Le second objectif c'est de mettre en place des normes plus cohérentes et plus lisibles dans un cadre plus européen :

- Avec Solvabilité 2, nous codifions 14 directives en un texte unique cohérent, nous encourageons l'harmonisation des informations que les assureurs doivent fournir;
- Nous contribuons également à la mise en place d'une culture commune de la gestion des risques au sein même des entreprises d'assurance à l'échelle de l'Europe.

Le tout en reconnaissant pleinement les spécificités de chaque marché d'assurance en Europe.

Troisième objectif : contribuer à la modernisation et à la compétitivité du secteur de l'assurance européen.

La directive Solvabilité 2 doit nous permettre de proposer un standard reconnu internationalement, fondé sur des principes économiques rigoureux et ne laissant aucune place aux lacunes réglementaires.

A cet égard, Solvabilité 2 a déjà beaucoup fait avancer les réflexions sur la régulation de l'assurance au niveau mondial.

2- Comment élaborer les nouvelles règles du jeu?

- **Nous ne le ferons pas sans avoir écouté l'ensemble des parties prenantes.**

C'est pourquoi cette journée est si importante. Elle trouve sa place dans un processus continu de consultation et de dialogue.

- Depuis le départ, tous les projets de texte de la Commission et du CEIOPS ont été largement distribués et rendus publics pour recueillir commentaires et réactions;
- A chaque étape, des consultations approfondies ont été menées. Plusieurs auditions publiques ont été organisées par la Commission, la section ECON du Parlement européen et le CEIOPS.
- Les assureurs et réassureurs ont également été invités à participer à l'étude d'impact de la Directive Cadre et ce sera également le cas pour la proposition de mesures d'exécution.

- **Nous devons prendre en compte de la réalité des entreprises d'assurance européennes avant de mettre en œuvre Solvabilité 2.**

Très concrètement, je crois qu'il est opportun de caler la date d'entrée en application de Solvabilité 2 sur la date habituelle de clôture d'un exercice.

Très peu d'assureurs clôturant leur exercice au 31 octobre, je souhaite donc proposer de décaler la date d'application de la directive du 31 octobre 2012 au 31 décembre 2012 pour l'aligner avec la date de clôture des comptes de la plupart des entreprises d'assurance en Europe.

Je saisisrai l'occasion présentée par la directive Omnibus 2 pour introduire ce changement.

3 – Enfin, la cinquième étude quantitative d'impact servira à affiner le calibrage final.

- **Gardons nous de procès d'intention !**

Nous allons bientôt changer les règles du jeu et j'entends déjà certains me dire qu'ils ne pourront plus jouer.

Les règles ne sont pas encore arrêtées et on me dit déjà que le système est mal calibré, qu'il coûtera trop cher en fonds propres.

J'entends ces messages. Mais je crois qu'il faut mettre les choses en perspective.

Tous les paramètres ont-ils déjà été fixés? Non, et nous attendrons les résultats du QIS5 pour affiner le calibrage final.

- **Nous ne cherchons pas la prudence excessive mais la prudence nécessaire et suffisante.**

Solvabilité 2 doit permettre à l'industrie de l'assurance non seulement de mieux protéger les assurés mais aussi d'être plus compétitive.

Le calibrage final reflétera le niveau de confiance élevé dans la solvabilité des assureurs, inscrit dans la Directive elle-même.

Pour autant, nous n'attendons pas de l'ensemble de l'industrie européenne de l'assurance qu'elle augmente ses fonds propres en raison du passage à Solvabilité 2.

Attendons donc les résultats finaux de QIS5 pour ajuster le tir mais ne renonçons pas tout de suite.

Le meilleur moyen de donner son avis sur le calibrage de Solvabilité 2, c'est de participer à QIS5!

Conclusion

Pour conclure, permettez-moi à nouveau de vous remercier pour votre présence.

Vous aurez compris ma conviction : il est essentiel pour réussir la mise en œuvre du régime Solvabilité 2 de prendre en compte l'ensemble des points de vue exprimés.

Il est aussi temps de le faire aboutir.

Je sais pouvoir compter sur vos contributions et aussi sur votre soutien pour parvenir à cet objectif.
